

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'aménagement du
territoire et de la décentralisation

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages

Décision 25 avril 2025

relative à la publication du « guide d'application des exigences réglementaires, dans sa version de janvier 2025 », au Bulletin Officiel du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation

NOR : ATDL2503710S
(Texte non publié au journal officiel)

Le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation et la ministre déléguée auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement,

Vu le décret n° 2023-1087 du 23 novembre 2023 relatif à la prise en compte du risque de vents cycloniques dans la conception et la construction des bâtiments exposés à ce risque,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif à la classification et à la prise en compte du risque de vents cycloniques dans la conception et la construction des bâtiments situés en Guadeloupe et en Martinique,

Décident :

Article 1

Conformément à l'article 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif à la classification et à la prise en compte du risque de vents cycloniques dans la conception et la construction des bâtiments situés en Guadeloupe et en Martinique, le guide d'application des exigences réglementaires, dans sa version de janvier 2025, est publié au Bulletin Officiel du ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Article 2

Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de la République française.

Fait le 25 avril 2025

Le ministre de l'aménagement du territoire
et de la décentralisation,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages,

Damien BOTTEGHI

La ministre déléguée auprès du ministre de l'aménagement
du territoire et de la décentralisation, chargée du logement

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages,

Damien BOTTEGHI